

Commission administrative paritaire
Secrétaires administratifs

Séance du 1er décembre 2010

Liminaires ...

Nous vous rappelons que la CGT Culture ne considère pas que le repyramidage des emplois ou le NES (nouvel espace statutaire), tant attendu par certains, représente en aucun cas un véritable plan de transformation de la filière administrative dans son niveau B ; et donc qu'aucune reconnaissance symbolique et pécuniaire de notre investissement professionnel dans un paysage toujours plus désolé en matière d'effectifs n'est à espérer. Nous déplorons aussi une dévalorisation du contenu de nos missions, un « formatage » de notre activité qu'on pourrait exécuter à Cap Gemini, au Pôle Emploi ou au Ministère des Anciens Combattant s'il existait toujours !!!

Notre filière continue à payer chèrement le poids des destructions d'emplois de la RGPP et du « fameux » non remplacement d'un départ sur deux. Notre corps se ratatine et les efforts à fournir pèsent toujours plus lourdement sur celles et ceux qui restent ! Les CAP sont l'occasion d'observer l'incurie, la psychorigidité ou la perversité des nouvelles équipes des Ressources dites humaines.

Le Projet de Loi de Finance annonce « fièrement » 27 agents concernés par les transformations d'emplois de la Requalification de la filière administrative dont le coût est estimé à 98 000 €. Nous sommes bien loin de nos attentes légitimes.

Que dire de l'affront supplémentaire ressenti à l'annonce de la suppression du « reliquat » cette année durant laquelle le Gouvernement nous annonce le gel du point d'indice pour 3 ans, l'augmentation des cotisations retraite, etc. autant d'attaques contre le pouvoir d'achat, notamment celui des plus modestes.

Le secrétariat adjoint de cette séance est tenu par la CGT

OJ

1. Approbation du PV du 10 juin 2010 sous réserve de modifications à la page 3.

Suivi des avis rendus, relatifs aux détachements entrants. Suite au gel des postes, c'est seulement actuellement que les entrants trouvent leur poste. Certains se sont découragés. Une DRAC attend toujours 3 agents. Et le sous-effectif général se creuse.

2. Mutation / Détachement :

Quand les agents ne relèvent pas du titre 2 ou sont accueillis sur le titre 3 (à bon entendre, salut), l'avis rendu est sous réserve de disponibilité budgétaire (SRDB) dans le courant de l'année 2011.

NOM, Prénom	Affectation	Candidats	Retenus	Mut / Dét
LE VAN RA Tuan	SG SRH ...			Dét. de corps
MACE Philippe	DG Médias	1	1	Dét SRDB
PAROLE Ketty	DG Patrimoines	1	1	Dét.
MARICAR Danielle	DG Patrimoines	1	1	Dét. Titre 3
SALAMA Carole	DG Patrimoines	1	1	Dét. Titre 2
GROSSE Claudine	DG Patrimoines	1	1	Dét SRDB
AIT HADDI Sarah	EA Lille	1	1	Mut
LACAN Caroline	EA Lyon	1	1	Mut
FRAMBOURT Monique	EA Marseille	1	1	Mut
MARTIN Marie-Lorraine	EA Paris La Villette	3	1	Ch. Affect.
BOUILLAUD Anne-Violaine	Musée du Louvre	1	1	Dét. Titre 3
LE CAMPION Marie-Lise	Musées des Eyzies de Tayac	1	1	Mut

MONTAGNE Stéphanie	CNSMD Lyon	1	1	Dét SRDB
ROGER Régine	STAP 21	1	1	Mut
CHASSARD Sandrine	STAP 54	2	1	Dét SRDB
DESAIX Marie-Laurence	DRAC Aquitaine	1	1	Dét SRDB
ALLEAUME Christine	DRAC Champagne Ardenne	1	1	Mut
BRESSON Lucette	DRAC Franche Comté	1	1	Dét SRDB
LEVANTI Isabelle	DRAC IdF	1	1	Dét. Titre 2

3. Promotion au choix dans le corps de secrétaire administratif (Tour extérieur) au titre 2011.

Il y a 12 postes pour 1615 promouvables, dont 328 adjoints principaux de 1^{ère} classe parmi lesquels l'Administration préfère choisir. Ces 12 postes étaient ventilés en 2 pour le Secrétariat Général, 3 pour la DG Patrimoines, 2 pour la DG Création artistique, 1 pour la DG Médias et 4 pour les DRAC. Les établissements publics sont comptabilisés dans leurs directions de tutelle. Au final, la répartition est de 4 en Administration centrale, 4 en EP et 4 en DRAC.

Comme d'habitude, vos élus doivent lutter face à une formidable pénurie de postes et des choix parfois fort critiquables et non négociables des directions concernées. 12 postes seulement sont proposés alors que les examens de repyramidage de C en B sont définitivement terminés. Beaucoup d'adjoints administratifs sont en droit d'attendre, du fait de leur ancienneté, de leurs fonctions et de leur investissement, une promotion en catégorie B mais n'ont pu être promus lors de cette commission.

Nom	Prénom	Affectation
FONTAINE	Josette	SG /SRH2
AADDANE	Naïma	SG/SRH1
PERICAT	Béatrice	DGCA
DE ROMANET	Marie-Alix	DGMIC
BRETT	Monique	EA Lyon
BOZON	Martine	Musée d'Orsay
CHERON	Claudine	ENSAD
GUINARD	Rémi	Cité de l'Architecture
GAUDEL	Véronique	DRAC Midi Pyrénées
LEMARIE	Chantal	DRAC Pays de Loire
PIOCHE	Isabelle	DRAC Guadeloupe
LEVEQUE	Martine	DRAC Limousin

Nous avons exprimé le souhait que les autres agents que nous n'avons pas manqué de défendre soient cités dans le PV.

4. Promotion au choix au grade de classe supérieure dans le corps de secrétaire administratif au titre 2011.

Il y a 24 postes pour 223 agents promouvables en activité au ministère de la Culture. Ces 12 postes étaient ventilés en 3 pour le Secrétariat Général, 6 pour la DG Patrimoines, 3 pour la Création artistique, 2 pour la DG Médias, 1 pour le Cabinet/DIC et 9 pour les DRAC. Les établissements publics sont comptabilisés dans leurs directions de tutelle. Au final la répartition est de 8 en AC, 7 en EP et 9 en DRAC.

Pour certains dossiers, vos élus ont dû batailler ferme face à une Administration crispée sur ses positions.

Nom	Prénom	Affectation
KUNEGEL	Madeleine	SG/BFS
SIMON	Agnès	SG/SRH1

ROBLET	Annie	SG/DAT
BRETTE	Francis	DG Patrimoines
LEFEVRE	Ghislaine	DG Création Artistique
LAGRUE-GRELOT	Liliane	DGMIC
BART	Valérie	DGMIC
CHARRIER	Laurence	Cabinet/DIC
SIMANDRE	Brigitte	Labo recherche
AUGIER DE MOUSSAC	Florence	EA Versailles
VERIN	Benoit	EA Val de Seine
LION	Marie-Louise	Versailles
MIRANDEL	Agnès	EA Paris la Villette
MEVEL	Yann	CNSMDP
LERABLE	Liliane	Mobilier National
SILLY	Dominique	DRAC Centre
BRIE	Arlette	DRAC Champagne Ardenne
MORALES	Pierre	DRAC Franche Comté
COTTENCE AU	Véronique	DRAC Languedoc Roussillon
AUBURTIN	Martine	DRAC Lorraine
VAN DE VELDE	Dorothee	DRAC Nord
SGARBAN	Martine	DRAC Picardie
ROCHE	Frédérique	STAP 83 ou 04
BERTHERA T	Luc	DRAC Rhône-Alpes

Nous avons exprimé le souhait que les autres agents que nous n'avons pas manqué de défendre soient cités dans le PV

5. Promotion au choix au grade de classe exceptionnelle dans le corps de secrétaire administratif au titre 2011.

Il y a 12 postes pour 137 agents promouvables.

Ces 12 postes étaient ventilés en 1 pour le Secrétariat Général, 3 pour la DG Patrimoines, 2 pour la Création artistique, 1 pour la DG Médias, et 4 pour les DRAC. Les établissements publics sont comptabilisés dans leurs directions de tutelle. Au final la répartition est de 3 en AC, 5 en EP et 4 en DRAC.

Nom	Prénom	Affectation
BERLIOZ	Corinne	DG Patrimoines
GEAI	Rachel	SG/SRH2
RAIMOND	Oswald	DGMIC
GUESPIN	Dominique	EA Bordeaux
PARAILLOUS	Reine	CICRP Marseille
VOREUX	Dominique	CSNMDP
BARCET	Stéphanie	CNSAD
MARIANI	Christiane	CNC
SAINT MARC	Brigitte	DRAC Alsace
BARRIERE	Christine	DRAC Aquitaine
MOUTOUSSAMY	Georgette	DRAC Martinique
GUICHETEAU	Jean-Christophe	DRAC Haute Normandie

Nous avons exprimé le souhait que les autres agents que nous n'avons pas manqué de défendre soient cités dans le PV.

6. Intégration après détachement :

Nom	Affectation	Cl.
LEIBNITZ Myriam	DRAC IdF	Cl. Norm
MONQUAUT Clément	Louvre	Cl. Norm
MONSALLIER Françoise	BNF	Cl. Norm
SADAUNE Frédéric	DG Patrimoines	Cl. Norm
PERROIT Muriel	STAP 37	Cl. Sup
PITTER Laurence	AN	Cl. Sup
BERNARD Dominique	STAP 76	Cl. Exc
LEYMARIE Marie	STAP 09	Cl. Exc
RAOU Philippe	DRAC Picardie	Cl. Exc

7. Réductions d'ancienneté au titre de 2009

493 agents du corps bénéficieront d'un mois de réduction d'échelon. Il reste 51 mois à attribuer au titre de 2009. Mais 73 agents n'ont pas eu d'entretien d'évaluation ou celui-ci n'a pas été transmis.

Nous vous conseillons de vous manifester rapidement auprès de votre hiérarchie paresseuse pour qu'elle rattrape sa négligence et que vous puissiez avoir votre bonification cette année. L'an prochain, ce sera perdu. Comme nous avons collectivement perdu de nombreux mois en 2008, année de grande carence.

8. Liste des SA reçus à l'examen professionnel de classe exceptionnelle 2010

Nos félicitations à

CHEVALIER Kristelle
NIZOU-AVERSO Magali
MENU Michelle
MICHEL Catherine
BIDEAU-BONNET Mary-Christine
BORDILLON Rose-Marie
PEROTTI Virginie
BONIFACE Christine
COLLARD-ANDREOTTI Catherine
HODE Marie-Christine

QUERRE Liliane
REVEIL Laurence
BOURTGUIZE Linda
CRENN Anne-Marie
DEBLANC Hubert
MOREAU Marie-Christine
ROBINET Chantal
HANRIOT-NUON Delphine
ROLLAND Anne

9. Questions diverses :

Suite à nos questions sur ces sujets, on nous annonce :

- le reclassement du corps des Secrétaires Administratifs dans le Nouvel Espace Statutaire (NES), dont on ne vous répètera pas tout le mal qu'on en pense, pour octobre 2011 sans aucune rétroactivité.
- la PFR (prime de fonction et de résultat) pour la fin de l'année 2011 pour la catégorie B. Quid des critères ? Qui décidera pour nous ?
- la catégorie B de la filière administrative ne fusionnera avec aucun autre corps. Le statut des SA reste interministériel et sa gestion ministérielle.
- Un concours externe, interministériel et régional de SA aura lieu l'an prochain en milieu d'année. Un peu de sang frais dans un corps alimenté étiquement par repyramidage ou par transfusion forcée de la Poste, de France Télécoms, de la Défense, des autres ministères sinistrés par la RGPP 1, 2, 3... On ne nous a pas précisé le nombre de postes pour la Culture

(+Education Nationale, Santé et Sports, Caisse des Dépôts et Consignations). Les lauréats seront nommés dans la région où ils auront passé le concours. Cerise sur le gâteau, aucun concours interne ou examen professionnel n'est programmé. On ne sait si un certain nombre de postes ne sera pas réservé à un recrutement de bac+2 qui aboutira directement à ce qui correspondrait au 2^{ème} grade.

- Du cafouillage en perspective : l'outil informatique de ressources humaines Rhapsodie s'est révélé défaillant, incomplet, lourd, paralysant et ne permet pas, sans un énorme travail préalable, une bascule cohérente des données vers l'Office National des Payes (ONP) qui devrait servir les payes des « 2 500 000 fonctionnaires d'Etat » en 2014. C'est la MEGA ANGOISSE. !
- A cette occasion, le sous-directeur des métiers et des carrières au service des ressources humaines nous précise qu'il est conscient de ne pas pouvoir, à effectifs constants, corriger les 25 % des données existantes et collecter les 75 % qui manquent pour chaque agent. Il est envisagé soit d'embaucher des vacataires à durée très limitée soit d'avoir recours à un prestataire de service. Là c'est *Apocalypse Now* pour les gestionnaires !
- Toujours en matière de cafouillage, l'ensemble des renouvellements des CAP se déroulera le 20 octobre 2011, sauf ceux qui ont eu lieu en 2010. Les SA sont concernés. Cela se fera-t-il avant ou après le reclassement dans le NES ?

N'oubliez pas que vos élus CGT vous défendent avec pugnacité malgré tout. Vous aurez l'occasion de vous manifester en **VOTANT** et faisant **VOTER CGT**

Vos représentants vous souhaitent de passer bonnes fêtes et une nouvelle année 2011 aussi heureuse que possible

Pour plus d'information, n'hésitez à contacter vos élus CGT :

Secrétaires administratifs de classe exceptionnelle

TITULAIRE	SUPPLEANTE
ZIGNANI Michel – ENSAD Excusé	MARCHADIER Myriam – DRAC Languedoc-Roussillon Excusée

Secrétaires administratifs de classe supérieure

TITULAIRES	SUPPLEANTES
Elisabeth PARAILLOUS – CICRP Marseille (tél. : 04 91 08 26 47) courriel : elisabeth.paraillous@cicrp.fr	Pierrette CARPENTIER – SDAP 91 (tél : 01 60 78 88 00) courriel : pierrette.carpentier@culture.gouv.fr
Nadine MARCHAND – SPAS Pensions (tél: 01 40 15 84 50) courriel : nadine.marchand@culture.gouv.fr	MARIANI Christiane – CNC (tél : 01 44 34 36 22) courriel : christiane.mariani@cnc.fr

Secrétaires administratifs de classe normale

TITULAIRE	SUPPLEANT
Marie-Louise MORAN – Ecole d'architecture de Lyon (tél: 04 78 79 57 26) courriel : marie-louise.moran@lyon.archi.fr	Michel AUTIER – DRAC AQUITAINE Excusé

Fait à Paris, le 2 décembre 2010.